

Procès-verbal
Assemblée générale
27 mars 2019

Comité : Olivier Urfer (Président), Sophie Locher (Vice-présidente), Frédéric Reverdin (Trésorier), Christian Liechti (Secrétaire), Gisèle Spescha, Denise de Castelberg, Geneviève Locher, Alain Burri, Marc de Chassey

Excusé : Jean-Michel Ribeiro

Vérificateurs des comptes : Denis Serdaly & Marc Fassbind

L'assemblée est ouverte à 20h20.

Son président M. Olivier Urfer prend la parole et remercie les habitants qui ont fait le déplacement. Il remercie également Mme Marion Garcia-Bedetti (Conseillère administrative) et M. Jean Locher (Conseiller administratif) pour leur présence ainsi que les membres du Karch-Ge (Association pour l'étude et la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse – antenne genevoise) qui interviendront en fin d'assemblée pour une présentation de leurs activités.

1. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2018

Le procès-verbal de l'assemblée générale de l'AIC 2018 est accepté à l'unanimité. Son auteur, Christian Liechti, est remercié. Les procès-verbaux des assemblées générales de l'AIC sont disponibles sur le site Internet de l'association.

2. Rapport d'activité et communications du président et des membres du comité

Le comité s'est réuni à 6 reprises depuis la dernière assemblée générale.

Dans le cadre de la démarche participative « Mobilité » relative aux aménagements des quartiers de Conches et de l'Hermitage, la commune a organisé 2 séances de travail auxquelles l'AIC a participé (11 avril et 4 septembre 2018).

Pour rappel, l'AIC participe à ces séances depuis 3 ans à la demande de la commune. La position de l'AIC est de s'inscrire dans une action participative et de soumettre des propositions aux intervenants (commune, mandataire) sur la manière dont notre quartier pourrait être aménagé dans le cadre de l'action « Mobilité ».

Membres du comité participant aux séances : Gisèle Spescha, Christian Liechti, Olivier Urfer.

Le traditionnel repas automnal a eu lieu le samedi 13 octobre 2018 et a réuni de nombreuses et nombreux habitants du quartier. Les membres du comité ont servi aux conchois les traditionnelles raclettes, crêpes et la soupe à la courge, accompagnées de vins genevois. Les pains ont été fabriqués par la Confrérie du Four à pain de Conches. Lors de cette manifestation étaient présents également la police municipale (jeu de circulation pour les enfants), la compagnie des sapeurs-pompiers (démonstration du tonne-pompe et du matériel d'intervention) et les sauveteurs de la commune. La logistique a été assurée par la commune qui est remerciée pour son aide et sa précieuse collaboration. Le prochain repas automnal aura lieu le 12 octobre 2019.

Olivier Urfer a rencontré les associations des habitants de la partie nord de la commune (Rigaud-Montagne / Armoise / Gradelle) le 28 novembre 2018 afin d'échanger des informations et points de vue. Une prochaine séance aura lieu le 10 avril 2019.

Des membres du comité de l'AIC ont rencontré également les Autorités communales le 5 décembre 2018 pour aborder divers sujets de préoccupation tels que le plan directeur communal (PDCom), le projet de développement des Jardins de la Colombe et le projet Malagnou-Paumière.

Des membres du comité AIC ont rencontré MM. Jean-Michel Karr (Conseiller administratif) et Sébastien Casoni le 2 mars 2019, à leur demande, en compagnie des autres associations de quartier au sujet du Plan directeur communal (PDCom). Diverses pistes de réflexion ont été suggérées et communiquées.

Comme annoncé dans un tout-ménage en mars 2019, la poste est à nouveau opérationnelle. Les locaux ont été repris par M. Pierre Paquet qui présente brièvement son activité.

L'AIC fêtera ses 75 ans en 2023. Pour cette occasion, elle lance un appel à contribution aux habitants-es du quartier afin de récolter des photographies, informations historiques et anecdotes. Prière de prendre contact avec Geneviève Locher.

3. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes

Les cotisations encaissées en 2018 ont été supérieures à l'année précédente. Les donateurs sont vivement remerciés. Le capital de l'association s'élève à un peu plus de 35'000 francs. Les vérificateurs des comptes MM Denis Serdaly et Marc Fassbind valident l'exercice 2018 et se représentent pour l'exercice 2019.

4. Approbation des comptes et décharge du comité

Les comptes sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité. Le comité est déchargé et son président remercie l'assemblée pour le vote.

5. Fixation de la cotisation annuelle

Le montant de la cotisation annuelle reste inchangé (CHF 40.-) par foyer.

6. Election du comité

Le comité n'a reçu aucune nouvelle demande d'adhésion. Une membre du comité, Mme Patrizia Tosi, s'est retirée en 2018. Elle est chaleureusement remerciée pour son engagement.

L'assemblée vote et reconduit le comité dans sa composition actuelle (10 membres).

7. Questions et divers

Une habitante demande ce que fait concrètement l'AIC au niveau des aménagements dans le quartier. Olivier Urfer lui répond et cite notamment la démarche participative avec les autorités communales. Mme Garcia-Bedetti prend ensuite la parole et apporte quelques explications complémentaires.

Une habitante demande où en est la réfection du « Banc des laitières » situé au rondou des Bougeries et abîmé par la chute d'un arbre. Il lui est répondu que le réaménagement est en cours et que le banc sera bientôt réinstallé.

Une habitante demande si l'arrosage automatique de la pelouse du terrain de football de l'école de Conches est nécessaire. Jean Locher (Conseiller administratif) lui répond que le terrain est en mauvais état et impraticable. L'arrosage a pour but de faire repousser le gazon.

Un habitant demande si les bâches en plastique vert qui recouvrent de nombreuses barrières de propriété sont légales. Il n'existe aucune interdiction de poser ces bâches à ce jour.

Un habitant demande si la déchetterie de l'école sera réouverte. Jean Locher répond que ça n'est pas à l'ordre du jour car en termes de volumes récoltés, cette déchetterie n'est pas rentable. Il invite les habitants-es du quartier à utiliser celle de la place de Conches. Il ajoute également que le ramassage au porte-à-porte permet également de récolter une grande partie des déchets.

La commune a organisé une soirée consacrée à la pollution lumineuse qui a réuni plusieurs habitants-es. Jean Locher informe que la commune a la volonté d'optimiser l'éclairage public de la commune et réduire son impact.

M.Marc Fassbind lance un appel aux Conchois-es en vue des prochaines élections municipales en 2020 et les enjoint à se présenter afin que le quartier soit représenté.

Un habitant prend la parole et lance un plaidoyer pour la sauvegarde de l'arborisation du quartier.

Une habitante demande s'il pourrait y avoir une cotisation AIC individuelle, couple et/ou famille ? La réponse du comité sera donnée lors de la prochaine AG.

8. Conférence

L'assemblée générale 2019 se clôt par une conférence du Karch qui présente les divers amphibiens et reptiles du Canton de Genève et de Conches ainsi que les mesures que tout habitant peut mettre en place facilement dans son jardin pour favoriser leur développement.

La soirée se clôture par un apéritif.

Fait le 23 février 2020 / CHL/OUR